

Portant composition du Comité éditorial des Presses Universitaires des Antilles **Modificatif**

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016, notamment l'article 36 ;
Vu la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 25 janvier 2017 portant élection du Professeur Eustase JANKY en qualité de Président de l'Université des Antilles ;
Vu la délibération n° 2017-060 du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 1^{er} décembre 2017 approuvant le projet de presses à l'Université des Antilles.
Vu l'arrêté n° 2019-437 du 11 mars 2019 relatif à la création du Comité éditorial des Presses Universitaires des Antilles ;

ARRETE

Article 1

La composition du Comité éditorial des Presses Universitaires est modifiée comme suit :

Les membres de droit :

- Pr. Roger Toumson, Directeur des presses universitaires Antilles
- Mme Laura Cassin, Directrice Adjointe des presses universitaires des Antilles

Les autres membres :

- Pr. Jean Bessière (Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle)
- Pr. Daniel-Henri Pageaux (Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle)
- Pr. Pierre Singaravélou (Directeur des éditions de la Sorbonne, Professeur d'histoire, Université Paris 1)
- Pr. Fred Réno (Professeur de science politique, Université des Antilles)
- Mme Myriam Moïse (MCF d'anglais juridique, Université des Antilles)
- M. Olivier Dehoorne (MCF de géographie, Université des Antilles)
- M. Jean Moomou (MCF d'histoire, Université des Antilles)
- M. Jean-Louis Joachim (MCF d'espagnol, Université des Antilles)
- Mme Isabelle Mette (Agrégee de lettres, responsable de la BU de Schoelcher, Université des Antilles)

Article 2

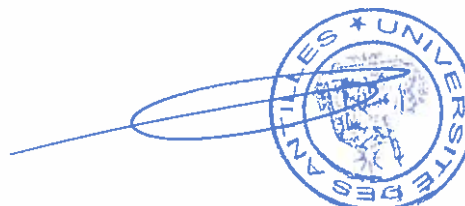
Les membres désignés ci-dessus sont en fonction à compter *du 11 mars 2019* et pour une durée de 3 ans.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 13 mai 2019

Le Président de l'UA



Pr Eustase JANKY

